



Colomiers, le 25 septembre 2023

M. Gérard DARMANIN  
Ministre de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75 008 Paris Cedex 08

**courriel** : [secretariat.sg@interieur.gouv.fr](mailto:secretariat.sg@interieur.gouv.fr)

**courriel** : [drcpn-gdms@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-gdms@interieur.gouv.fr)

## **Objet : Préavis de grève du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023**

Alimentation, loyer, énergie, transports : tout augmente sauf les salaires. Pendant ce temps, les grandes entreprises continuent de multiplier leurs profits sans rien lâcher en contrepartie, et le gouvernement à ne pas rémunérer la force de travail des fonctionnaires à la hauteur du coût de la vie, ni à celui de leur juste travail. Quant à la colère contre la réforme des retraites, elle demeure intacte et son application depuis le 1<sup>er</sup> septembre, toujours aussi injuste, brutale, injustifiée et impopulaire, impacte des milliers de salarié-es.

Ces injustices sociales conduisent la CGT à appeler à la mobilisation par l'action, notamment par un processus de grève à travers le dépôt du présent préavis. Au cours du mois d'octobre se déroulera la journée d'action du 13 contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes, en France et en Europe. La CGT appelle à cette occasion les agentes et les agents du ministère de l'intérieur à se mobiliser pour les salaires, pour l'égalité, pour les services publics, pour l'environnement, pour les retraites, pour les droits.

La CGT continue à dénoncer la politique du gouvernement et celle du ministère de l'intérieur, contribuant à faire de la France un Etat de plus en plus autoritaire dans lequel les libertés collectives et individuelles sont réduites à leur plus simple expression, quand elles ne sont pas tout simplement interdites.

Les fonctionnaires et les salarié-es du ministère de l'intérieur, loin de cautionner ces choix, les subissent, comme citoyens et comme agents publics. Qu'ils et elles travaillent en préfectures et sous-préfectures, dans les SGCd, dans les services d'administration centrale, dans les SGAMI, en établissements publics, en juridictions administratives, dans des services de police ou de gendarmerie nationale, qu'ils et elles vivent en région parisienne ou en province, en zone urbaine ou rurale, en outre-mer, toutes et tous subissent au quotidien les effets désastreux de vos choix politiques.

Toutes et tous subissent depuis des années des pertes de salaires, et l'inflation subie pénalise lourdement les salarié-es, des fonctionnaires et agent-es publics. Arrêtons de parler de « pouvoir d'achat » : c'est de reste à vivre qu'il s'agit. Il est donc urgent de revaloriser de manière très significative la valeur du point d'indice et de revoir complètement les grilles indiciaires dont le tassement conduit à une smicardisation généralisée des agent-es.

Si toutes et tous travaillent de leur mieux, avec les moyens du bord, effectuent beaucoup d'heures, ils et elles ne sont pas reconnu-es. Et désormais, travailler dans la fonction publique n'est plus attractif. Outre l'augmentation des salaires, il est également indispensable de mettre fin aux déroulés de carrière pitoyables, aux suppressions de postes et à la précarisation des emplois et des conditions de travail.

Tout comme d'arrêter la captation par le ministère de l'intérieur de missions publiques relevant d'autres secteurs de l'administration territoriale de l'État. Quant à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, elle a établi en dogme la casse des services publics et du statut de la fonction publique en posant, notamment, la règle du recours permanent à l'emploi contractuel, la disparition des CHSCT, la suppression des compétences des CAP en matière d'avancement et de mutation.

Ce dogme libéral s'inscrit dans le processus de destruction méthodique des statuts professionnels : cheminots, corps préfectoral, diplomates, universitaires, statut salarial, statut de la fonction publique...

C'est pourquoi **l'Union des syndicats CGT Intérieur revendique :**

**- l'augmentation de 30 % de la valeur du point d'indice, l'indexation des salaires sur les prix, le rattrapage des pertes de salaires, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la refonte des grilles indiciaires, l'intégration des primes dans le traitement brut, la revalorisation du supplément familial de traitement, l'augmentation de l'indemnité de résidence ;**

**- le retrait du texte de réforme des retraites ;**

- l'arrêt des réformes de destruction des missions de services publics ;
- l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- l'abrogation du jour de carence ;
- la création massive de postes de fonctionnaires ;
- l'arrêt du recours aux personnels non-titulaires, sous-payés ;
- la titularisation des contractuel-les ;
- l'arrêt de la démétropolisation des services d'administration centrale ;
- la rémunération/récupération de l'intégralité des heures de travail effectuées ;
- la fin des heures écrêtées, véritable système de travail dissimulé ;
- la réduction du temps de travail à 32 h ;
- l'arrêt des attaques de toutes formes sur les RTT qui correspondent à des heures travaillées ;
- l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- l'application immédiate de tout texte créant des droits nouveaux ;
- la suppression de tout texte dégradant les droits des agent-e-s ;
- l'application de tous les droits pour les personnes en situation de handicap ;
- le respect des droits, de la santé et de la dignité des agents par l'ensemble des hiérarchies ;
- l'arrêt des discriminations syndicales.

Afin de permettre aux salarié-es et agent-es de défendre leur vie, leur emploi, leur salaire, leurs conditions de travail, **l'Union des syndicats CGT Intérieur s'inscrit pleinement dans la journée de mobilisation du 13 octobre**, et dépose **un préavis de grève pour les journées du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023 ainsi que les nuitées en amont et en aval** pour l'ensemble des personnels placés sous votre autorité et qui bénéficient du droit de grève.

L'Union des syndicats CGT Intérieur reste disponible pour vous rencontrer et négocier sur les revendications afin de permettre la levée de préavis.

Pour l'Union des syndicats CGT Intérieur

Le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'i/m', followed by a long horizontal flourish.

Michel GIORDANO

**Copie à :**

- Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT
- Christophe DELECOURT et Céline VERZELETTI, co-secrétaires généraux de l'UFSE-CGT ;
- M. Didier MARTIN, secrétaire général du ministère de l'intérieur ;
- M. Frédéric VEAUX, directeur général de la police nationale.